

AVIS PUBLIC
AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
(District La Providence)

La soussignée donne avis public à l'effet que, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 20-549 datée du 2 novembre 2020 le Conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet, par un appel de commentaires écrits, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

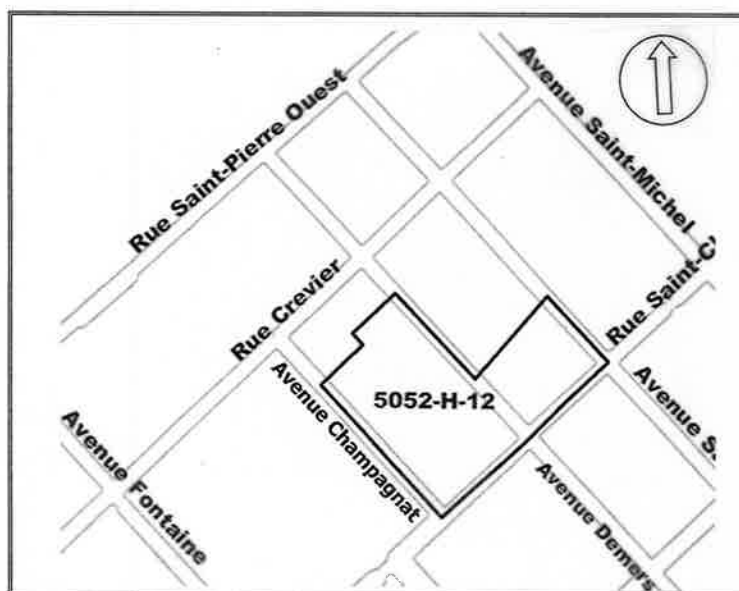
La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre l'aménagement de deux cases de stationnement en cour avant, pour la résidence sise aux 15855-15859, avenue Demers.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'une autorisation pour l'aménagement de deux cases de stationnement en cour avant sur la propriété sise aux 15855-15859, avenue Demers, dans la zone d'utilisation résidentielle 5052-H-12.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

L'aménagement de deux cases de stationnement en cour avant, en empiétant sur la portion située en façade de la résidence, à une distance de 0,2 mètre d'une galerie, de 0,3 mètre d'une fenêtre de plus de 0,5 mètre carré située au rez-de-chaussée, de 0 mètre de la ligne de rue ainsi que l'aménagement de deux entrées charretières d'une largeur de 2,43 mètres chacune, à une distance de 4,80 mètres, l'une de l'autre, seront confirmés aux 15855-15859, avenue Demers (lot 1 297 819), le tout selon la demande, le plan projet d'aménagement de l'arpenteur-géomètre et le plan d'aménagement paysager soumis le 11 juillet 2020, conditionnellement à la plantation d'un arbre en cour avant, entre les deux cases de stationnement projetées.

La zone 5052-H-12 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 27 novembre 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Web et également au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 11 novembre 2020

La Greffière de la Ville,



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA